

GARANTIR LE DROIT DE MANIFESTER

AUX AUTORITÉS FÉDÉRALES ET CANTONALES



signez la pétition
en ligne

Les manifestations pacifiques sont un moyen d'expression de la volonté populaire. Elles alimentent le débat autour de ce que l'on pourrait ou que l'on devrait changer. Manifester est également une façon de faire participer les personnes qui ne disposent pas du droit de vote à la vie politique : c'est l'un des rares moyens dont elles disposent pour s'exprimer publiquement et faire entendre leurs revendications.

La Constitution fédérale, mais aussi le droit international, garantissent le droit de manifester pacifiquement en tant que droit fondamental, y compris lorsqu'il s'agit de l'expression d'opinions controversées. Toute personne qui assume une tâche officielle est ainsi tenue de le protéger.

Cependant, dans les faits, la législation, la jurisprudence et la pratique des autorités suisses restreignent trop souvent notre droit de manifester de façon disproportionnée : les personnes qui souhaitent organiser des manifestations doivent se plier à des exigences démesurées.

Afin que la liberté de manifester soit garantie en Suisse, Amnesty International demande aux autorités fédérales et cantonales de :

- **Reconnaître que manifester pacifiquement est un droit humain qui ne peut pas être soumis au bon vouloir des autorités et que son exercice est légitime dans l'espace public**
- **Faciliter l'organisation de manifestations pacifiques en rendant le processus d'organisation simple, accessible et gratuit.**
- **Faciliter et protéger l'exercice du droit de manifester et rendre des comptes quand des violations des droits humains sont commises.**

**Je m'intéresse
aux activités
d'AI!**

(Cette partie
sera coupée
avant la remise
des pétitions).

Indiquez par un
X si vous le
désirez



	Nom	Prénom	Adresse	Signature	
1					<input type="checkbox"/>
2					<input type="checkbox"/>
3					<input type="checkbox"/>
4					<input type="checkbox"/>
5					<input type="checkbox"/>
6					<input type="checkbox"/>
7					<input type="checkbox"/>
8					<input type="checkbox"/>
9					<input type="checkbox"/>
10					<input type="checkbox"/>

Veillez nous renvoyer les feuilles complétées jusqu'au 30 juin 2026 à :